



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du général P. CAILLE – 18 mai 2021

Chers Amis PARAS,

En raison de la parution du DLP il n'y a pas eu de communication en avril. Pourtant, l'affaire dite « des tribunes de militaires » a inquiété et interrogé beaucoup de nos camarades.

Quels enseignements en tirer ?

1. *Le terrain médiatique n'est pas celui des militaires.* Lorsqu'on engage une opération il faut avoir envisagé toutes les réactions adverses. Dans le cas de ces tribunes, un état incontestable de la situation en France a été fait, mais les termes employés et la mise en avant de la qualité de militaires des auteurs ont permis des interprétations sans doute contraires au sens premier voulu par les auteurs des tribunes. Ainsi de « l'état de la France » on est passé au « droit d'expression des militaires ». La cible a donc été ratée.
2. *Ce qui fait la force de nos armées c'est la confiance réciproque* entre les chefs et les exécutants. Les chefs sont à la fois le rempart contre les syndicats au sein de l'Institution et les porte-paroles de toutes les catégories de militaires. Il convient de préserver par-dessus tout cette confiance, cette cohésion et cette unité des armées, y compris entre les anciens et l'armée d'active, pour que l'armée française demeure cette ultime force respectée et aimée par les Français au service de notre pays.
3. *Les différents commentaires et les prises de position des chefs de nos armées et du Comité National d'Entente* (seules instances qu'il me semble pertinent de retenir en références) nous éclairent suffisamment sur le fond de cette affaire où les maladresses et le manque de recul de certains ont mis les militaires en général en situation inconfortable, les présentant comme sortant de leur domaine de compétence ou en niant leurs mérites.
4. *L'UNP et ses membres*, indirectement concernés en raison de leur attachement à notre armée et à notre pays, *n'ont rien à rajouter* en tant que tels. Chacun individuellement s'est fait une opinion sur cette affaire, et chacun peut cautionner ou critiquer telle ou telle prise de position, mais à titre individuel, en tant que citoyen, voire dans les urnes, et non en engageant l'association ou les armées.

En conclusion, moins nous parlerons de cette polémique, moins le prestige, la loyauté, le droit des militaires, et le dévouement réel des armées à la Patrie seront récupérés, contestés et attaqués.

Deux informations ou confirmations pour terminer :

- A. Chacun s'en doutait : le congrès annuel prévu à Besançon le 5 juin ne pourra se tenir** en raison des mesures de protection COVID. En 2021 nous opérerons comme en 2020 pour l'assemblée générale, le renouvellement des membres du CA, etc...
Pour 2022, CARCASSONNE est encore maintenue.
- B. Pour la St Michel nationale nous sommes obligés de la reporter au samedi 16 octobre** car les Invalides sont réservés depuis peu par le Gouvernement pour la journée des Harkis.

Le secrétaire général et le prochain D LP vous donneront les informations voulues sur ces sujets.

Les mesures de protection COVID sont progressivement allégées. **Profitez-en pour**, toujours avec sagesse, précaution mais volontarisme aussi, **reprendre nos activités, échanges et réunions.**

Général (2S) Patrice CAILLE / Président de l'UNP